

tribunal de bar-le-duc (55)
PROCÈS DES OPPOSANT·E·S À CIGÉO

*et
c'est
qui
les
malfaic-
teurs?*

1, 2 et 3 juin 2021

bureburebure.info

C'est qui les « malfaiteurs » ?

Relaxe pour les inculpé·e·s !

Après 4 années d'instruction pour « association de malfaiteurs », des milliers d'heures d'écoutes par la gendarmerie, un dossier de 15000 pages, des mètres cubes de matériel saisi, un harcèlement policier omniprésent dénoncé par la Ligue des Droits de l'Homme, l'heure de la mascarade judiciaire a sonné. Les 1er, 2 et 3 juin au Tribunal de Bar-le-Duc se tiendra le procès des sept « malfaiteurs » de la lutte à Bure. Des ami·e·s luttant contre le projet de méga-poubelle atomique Cigéo, ont été privé·e·s de leur liberté de circuler et empêché·e·s de se parler pendant de longues années. Cette procédure a constitué une peine et a tenté de paralyser tout un mouvement de résistance. Ce qu'on musèle chez ces personnes, c'est leur engagement antinucléaire, leurs convictions et leur liberté d'expression.

Nous sommes toutes des malfaiteurs !

Il n'y a toujours aucun déchet nucléaire à Bure. Pour autant, nous sommes à un moment charnière car Cigéo pourrait bientôt être reconnu d'utilité publique : expropriations, défrichement du bois Lejuc et premiers chantiers pourraient voir le jour d'ici 2022. Nous ne nous laisserons pas faire. Ce « procès des malfaiteurs » sera surtout le procès de Cigéo et du nucléaire.

Il est temps de dénoncer l'association de malfaiteurs comme outil de criminalisation de nos luttes. Cet outil juridique, issu des lois dites « scélérates » et de l'antiterrorisme, est utilisé pour tenter de paralyser toutes les formes d'auto-organisation partout en France et ailleurs : contre des Gilets Jaunes, des personnes des quartiers populaires, des antifascistes, des écologistes...

Leur justice en carton-pâte ne nous fait pas peur : les 1er, 2 et 3 juin, réunissons-nous à Bar-le-Duc devant le tribunal. Soyons nombreux·ses à affirmer notre opposition au nucléaire, à soutenir nos ami·e·s, à célébrer toutes nos luttes et à dénoncer cette instruction.

C'est le moment d'enterrer Cigéo !

RDV le 1er juin à partir de 9h à Bar-le-Duc sur la place Saint-Pierre

Tous les jours du procès : rassemblement devant le tribunal

Mardi 1er juin 14h : cortège festif !

infos : bureburebure.info
nousommesnousdesmalfaiteurs.noblogs.org
COVID19 : gel et masques à disposition

contact : 123proces@riseup.net
facebook : [bureacuire2](https://www.facebook.com/bureacuire2)
twitter : [@BureaCuire](https://twitter.com/BureaCuire)